



LA SANTÉ AU TRAVAIL EN MOUVEMENT

BILAN DU PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL 3
(2016 - 2020)



Sommaire

SYNTHÈSE DU BILAN DU PRST	page 5
« Plus d'une trentaine d'outils créés ! »	
ZOOM SUR 4 RISQUES ET LES ACTIONS	page 6
> Amiante : améliorer la connaissance du risque	
> Accidents de la route : savoir évaluer le risque	
> Vieillir en bonne santé au travail	
> Travailler avec une Maladie Chronique Evolutive	
LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS	page 10
LE PRST, C'EST QUOI ?	page 12
LES CHIFFRES-CLÉS	page 13
REGARDS CROISÉS	
« La réelle plus-value a été d'être tous rassemblés »	
	page 14

« Un travail de partenariat, une volonté commune »

« Si je devais résumer ces quatre années de démarche par un seul mot, ce serait : mobilisation. Tous les acteurs impliqués dans la santé au travail se sont non seulement réunis autour d'une même table, mais ils ont fourni, ensemble, un nombre impressionnant de propositions d'actions et d'outils.

Je tiens notamment à souligner l'implication des partenaires sociaux : les organisations salariales et patronales ont porté d'une même voix un message, celui de la prévention pour une meilleure santé au travail.

C'est extrêmement important car l'Etat peut marteler ce message de prévention, s'il n'a pas de relais qui le portent sur le terrain, il prêche dans le désert... A toutes les réunions auxquelles j'ai participé, j'ai senti une volonté commune de progresser.

Notre élan a été ralenti en 2020 par la pandémie de la Covid-19, mais notre dynamique va se poursuivre avec le nouveau Plan Régional Santé Travail (le 4^e), qui devra lui aussi être co-construit et donner lieu à des actions proactives.

Dans ce nouveau plan, nous ne pourrons pas faire l'économie de ce que la crise sanitaire a révélé sur les conditions de travail et leur évolution. Comment concilier la poursuite de l'activité et la santé des salariés ? Comment continuer de travailler en étant malade, parfois pour une affection longue durée ? Quelles sont les conséquences sur le corps et l'esprit de l'usage intensif du numérique et du télétravail ? Le cap du prochain plan repose sur trois mots : comprendre, analyser et agir.

Par nature la santé au travail doit associer employés et employeurs. Je souhaite que, dans le cadre du PRST4, les travaux avec les partenaires sociaux et les acteurs de la santé se poursuivent en partenariat, pour rendre les lieux de travail plus favorables à la santé. »



« Comprendre, analyser, agir. »

Christophe LEROUGE
Directeur régional
de la DREETS*

(* Depuis le 1er avril 2021, la DIRECCTE s'appelle la DREETS, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités qui reprend notamment des missions de cohésion sociale.



Plus d'une trentaine d'outils opérationnels sur le site du PRST

Depuis 2016, le Plan Régional Santé Travail a donné lieu à plus de 200 réunions de travail qui ont mobilisé plus de 300 acteurs de la santé au travail et de l'entreprise. Ce travail de co-construction a abouti à la réalisation d'une trentaine d'outils pour faire avancer la prévention.

Depuis son lancement, le slogan de ce 3e plan est « la Santé au travail, c'est l'affaire de tous ». Après 5 ans de démarches de co-construction, la DREETS se félicite du bilan avec plus de 1 800 personnes sensibilisées à travers des groupes de travail, des colloques et des webinaires.

Organisations patronales et syndicales saluent également la démarche participative et dynamique :

« La réelle plus-value de ce plan a été de rassembler autour d'une table tous les personnes qui s'intéressent à la santé au travail, avec des points de vue différents », insiste Jean-François Labaquère, vice-président (MEDEF) du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT).

« Honnêtement, le risque était qu'il ne s'agisse que d'une grande messe. Cela n'a pas été le cas : nous avons véritablement pu prendre part au débat et faire des propositions. En Occitanie, il y avait une volonté affirmée de l'Etat de nous associer », poursuit Erick Soria, l'autre vice-président (CGT) du CROCT

Une trentaine d'outils ont été réalisés grâce à la mobilisation de tous les acteurs : diaporama pédagogique, kit pratique, vidéos de sensibilisation, etc. Ils sont tous téléchargeables sur le site internet du PRST.

« C'est à présent à chacun de s'en saisir », poursuit le directeur régional de la DREETS, Christophe Lerouge. « Le bénéficiaire final de toute cette mobilisation doit être l'entreprise, et notamment les plus petites, les TPE et PME ».

Où télécharger les outils ?

L'ensemble des outils produits dans le cadre du Plan Régional Santé Travail sont disponibles en téléchargement libre sur le site du PRST :

prst-occitanie.fr



Amiante : améliorer la connaissance du risque

CONSTATS :

- > L'impression, chez certains, que le risque amiante n'existe plus ;
- > Une complexité réglementaire.

OBJECTIFS :

- > Faire prendre conscience du risque amiante et des conséquences sur la santé ;
- > Améliorer les repérages de l'amiante en informant ;
- > Faire monter en compétence par la formation.

PUBLICS VISÉS :

- > Maîtres d'ouvrages, donneurs d'ordre ;
- > Employeurs et salariés ;
- > Acteurs de la filière déchets amiante ;
- > Services de Santé au Travail.

OUTILS RÉALISÉS :

- > 4 colloques en direction des entreprises de désamiantage en 2016 et en 2019 ;
- > 10 manifestations à destination des donneurs d'ordre (+ de 250 sensibilisés) ;
- > 1 rendez-vous avec les partenaires sociaux ;
- > 2 réunions avec les gestionnaires de déchets (25 structures) ;
- > 1 rencontre des organismes de formation (21 organismes) ;
- > Réalisation d'une plaquette « Gestion des déchets d'amiante en Occitanie » ;
- > Réalisation d'une plaquette « Amiante en agriculture » ;
- > Réalisation d'un diaporama de sensibilisation destiné aux entreprises.

« Une offre de formation pour les services de santé au travail »



Dr Françoise ARQUE
Médecin du travail
(SRAS BTP - Toulouse)

« Dans le cadre de chantier de désamiantage, les services de santé au travail doivent donner des avis techniques aux entreprises sur le plan de retrait, les équipements, les temps de pause pour les ouvriers ou encore les mesures d'empoussièrement. Le sujet est très complexe et nécessite une montée en compétence. C'est pourquoi nous avons travaillé au sein du PRST sur une offre de formation de deux jours dédiée aux médecins du travail et aux intervenants en prévention pour qu'ils approfondissent la question. Tout est prêt pour la rentrée 2021. Cette formation est essentielle, car les services de santé au travail sont en lien direct avec les entreprises et leur montée en compétence rend leurs conseils plus écoutés car plus adaptés. »

« Un diaporama pour sensibiliser les entreprises »

« Les entreprises que je visite méconnaissent clairement le risque amiante. Souvent il s'agit de petites entreprises d'électricité ou de maçonnerie qui interviennent pour des travaux courts sur un chantier ; ils ne se rendent pas compte du danger. C'est pour eux que le PRST a conçu un diaporama avec toutes les informations de base : risque de maladies professionnelles (dont le cancer), localisation possible de l'amiante (toit, gouttière, joint), obligation de prélèvement, documents réglementaires à demander aux donneurs d'ordre, etc. Dans les sessions que j'ai animées avec cet outil, les chefs d'entreprises étaient satisfaits de repartir avec une méthodologie. L'objectif est qu'ils prennent conscience que le risque existe encore et qu'ils sachent quoi faire. »



Hatim AZROUR
Ingénieur Prévention
(Santé BTP 34 BTP - Montpellier)

Accidents de la route : savoir évaluer le risque

CONSTAT :

> Le risque routier professionnel est encore sous-évalué, alors que les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail.

OBJECTIFS :

> Sensibiliser et former à l'évaluation du risque routier ;
> Faire entrer le risque routier dans le « document unique » (DUER) qui recense les différents risques professionnels dans une entreprise.

PUBLICS VISÉS :

> Les chefs d'entreprises.

OUTILS RÉALISÉS :

> Construction d'un kit de prévention du risque routier professionnel (fiche d'autodiagnostic, vidéos, méthode d'analyse d'un arrêt de travail, etc.) ;
> Des actions de prévention avec des partenaires
- 4 colloques dans l'Aude en 2018, en Lozère, en Haute-Garonne et dans l'Ariège en 2019 = 400 personnes sensibilisées ;
- un webinaire avec les CCI d'Occitanie (mai 2020 – 30 participants) ;
- un webinaire avec l'ensemble des partenaires (décembre 2020 – 140 participants)
à noter : 96% des participants à ce webinaire ont déclaré qu'ils allaient mettre en pratique les apports transmis.

« Rencontrer des acteurs de la prévention pour nous accompagner »



Fabien JOURDAN
Responsable Qualité Hygiène Sécurité
(Sud Est Traiteur - Le Crès - Hérault)

« Je suis un jeune ingénieur en prévention de 26 ans au sein de Sud Est Traiteur. Lors d'un webinaire, j'ai témoigné de nos actions en matière de prévention et de sécurité car notre entreprise compte 26 chauffeurs qui servent les restaurants de collectivités. Ils font en moyenne 3h30 de route et 220 km avec 11 points de livraison. Ma participation m'a permis de mesurer notre niveau de maturité en matière de prévention, mais surtout de rencontrer des acteurs de la prévention qui pourront continuer de nous accompagner. J'ai notamment pris conscience de la nécessité d'arriver à réunir l'ensemble de nos chauffeurs pour en parler de vive voix. Nous envisageons également une journée de sensibilisation sur le risque routier quand nous inaugurerons notre nouvelle cuisine, prévue courant Avril. »

« S'appuyer sur le kit pour organiser une journée de sensibilisation »

« Nous utilisons le kit sur le risque routier réalisé par le PRST en complément des outils fournis par le groupe Transdev. C'est une boîte à outils intéressante et complète : les supports nous servent à animer nos « 1/4 d'heure sécurité », les affiches d'informations sont diffusées à l'ensemble du personnel. Le guide nous sert à analyser les accidents de travail routiers et nous donne des conseils pour ne pas passer à côté de dysfonctionnements. Nous souhaiterions nous appuyer sur son contenu pour organiser en 2021 ou 2022 une journée sur le risque routier auprès de nos salariés avec des partenaires, comme l'AIPALS, la Gendarmerie, Agora Formation, etc. On imagine aussi la possibilité d'inviter les enfants des établissements scolaires que notre société dessert. »



Fabien RIGAL
Responsable Risque Routier Occitanie
(Transdev - Castelnaud-le-Lez - Hérault)

Vieillir en bonne santé au travail

CONSTATS :

- > Un sentiment de fatalité des employeurs face à l'usure professionnelle de leurs équipes ;
- > Un enjeu majeur de ces prochaines années au vu de l'allongement de la durée de vie au travail (recul de l'âge de départ à la retraite).

OBJECTIFS :

- > Sensibiliser à une prise en charge précoce de cette problématique (anticipation des départs) ;
- > Donner des outils simples pour entamer une démarche et un premier plan d'actions.

PUBLICS VISÉS :

- > Les acteurs-relais de la prévention ;
- > Les chefs d'entreprises.

OUTILS RÉALISÉS :

- > 2 actions de formation/professionnalisation des acteurs-relais en 2017 à Carcassonne et en 2018 à Montpellier (16 acteurs-relais)
- > Réalisation d'un kit avec les différents outils pour faciliter la compréhension et l'analyse pour les entreprises (grille d'autodiagnostic, fiche d'analyse des données sociodémographiques, mise en place d'une démarche)
- > Une session technique d'animation avec la CPME pour présenter ce kit et l'outil d'analyse démographique.

« Des outils pour prendre conscience et anticiper »



David LEVY
Ergonome
(SMT182 - Montauban
Tarn-et-Garonne)

« Quand j'interviens en entreprise, je vois que certains patrons n'anticipent pas l'avancée en âge de leurs salariés et les risques qui peuvent les faire partir de façon prématurée ou d'être déclarés inaptes. C'est vraiment dommage car ils perdent alors aussi un savoir-faire et des compétences. On peut agir, notamment face aux troubles musculo-squelettiques qui sont l'une des causes du vieillissement prématuré du corps. C'est pourquoi je souhaite organiser des conférences de sensibilisation, en matinale avec des partenaires, et faire tester les outils déployés par le PRST. Le but est de leur faire prendre en compte la gestion du personnel et d'anticiper. Car, les jeunes d'aujourd'hui sont les seniors de demain ! »

« Un kit simple, réaliste et opérationnel pour les petites entreprises »

« Dans notre syndicat, nous sommes très sensibles à la transmission du savoir. Cela demande de se pencher, à un moment donné, sur la structure démographique de son entreprise (âge, compétences clés, ancienneté...). Mais cette notion reste théorique et abstraite pour les petites entreprises. Nous avons donc été ravis de découvrir le kit mis en place par le PRST. Je l'ai testé : il est simple, réaliste et très opérationnel. Nous avons organisé une présentation à des entreprises, qui a rencontré un réel intérêt. Les outils compilés permettent une identification et une analyse de la situation. Nous allons proposer à ceux qui veulent aller plus loin une mini formation, en petit groupe et animé par l'ARACT, afin de les accompagner dans la prise en main et dans la mise en place d'une démarche. »



Bernard ROSSA
Secrétaire Général Adjoint de la CPME Occitanie
(Montpellier et Toulouse)

Travailler avec une maladie chronique évolutive

CONSTAT :

- > Les maladies chroniques évolutives (MCE) sont un sujet croissant, à prendre en compte dans les entreprises ;
- > Un manque de connaissance (notamment de données), des idées fausses sur les MCE et des difficultés à gérer les situations.

OBJECTIFS :

- > Diffuser les connaissances autour du maintien dans l'emploi et des leviers existants ;
- > Travailler sur l'anticipation des situations des salariés en risque d'inaptitude (risque dit de « désinsertion professionnelle ») ;
- > Élaborer des solutions permettant le maintien dans l'emploi de travailleurs.

PUBLICS VISÉS :

- > les acteurs-relais au sein des entreprises.
- > plus spécifiquement les acteurs du maintien en emploi ;

OUTILS RÉALISÉS :

- > Construction d'une cartographie sur les affections de longue durée de la population active en Occitanie.
- > Organisation d'un séminaire de sensibilisation des partenaires du maintien dans l'emploi en décembre 2017 et participation aux journées des Sociétés Régionales de Médecine du Travail (Toulouse - 2019, Montpellier - 2020).
- > Création d'un kit de sensibilisation sur les maladies chroniques évolutives dédié aux acteurs du maintien dans l'emploi, avec des ateliers de présentation (sur Montpellier et Toulouse en septembre 2019 + un webinaire en septembre 2020)
- > Sensibilisation des professionnels de santé (support d'information en préparation)

« Un kit pratique pour passer des idées à l'action »



Dr Béatrice KOZAR
Médecin du travail
(AMETRA - SST)



Sandrine MARGAROLI
Infirmière Santé Travail
(AMETRA - SST)

« Avec le kit, nous sommes allées faire une intervention au sein d'un CSE (Comité social et économique) d'entreprise. Le but était de faire naître une prise de conscience : 15% de la population active souffre d'une maladie chronique évolutive (cancer, diabète, sclérose en plaques, maladies cardio-vasculaires, sida...) ; toutes les entreprises sont donc concernées, parfois sans s'en rendre compte. Nous avons insisté sur l'importance pour un employeur de se saisir de cette question et sur ce qu'il peut faire, avec des exemples concrets. Ce kit est très pratique pour passer « des idées à l'action ». Il est prêt à l'emploi et validé par le PRST, ce qui est un gage de sérieux. Notre objectif est de poursuivre ce type d'actions de sensibilisation dans le cadre de notre activité au sein de la Mission Maintien dans l'Emploi de l'AMETRA. »

« Combattre les idées fausses sur les salariés malades »

« La problématique des MCE dans le travail est encore peu visible alors qu'elles sont en augmentation au sein de la population active, notamment avec l'allongement des carrières. Nous constatons de fausses idées sur le sujet, par exemple celle qu'un salarié malade ne peut pas travailler. Les employeurs se sentent souvent démunis face à ces situations. Au sein du groupe de travail du PRST, nous avons donc souhaité à la fois décaler les représentations sur ce sujet et outiller les acteurs du maintien dans l'emploi pour sensibiliser les entreprises sur les démarches à mettre en œuvre et les ressources mobilisables. Cela leur demande des adaptations, mais il existe des moyens et des aides qu'il est important de leur faire connaître. »



Nathalie CHAZAL
Chargée de développement
et coordination des projets sociaux
(CARSAT Languedoc-Roussillon)

Les prochains rendez-vous Santé Sécurité à ne pas manquer

Afin de diffuser les outils créés dans le cadre du PRST3, la DREETS en partenariat avec les CCI d'Occitanie vous propose une série de webinaires Santé- Sécurité au Travail, ouverts à tous.



6 mai 2021, à 14h30

En tant qu'employeur, quelles actions mettre en place pour le maintien dans l'emploi des travailleurs atteints de maladie chronique évolutive ?

- > MCE : de quoi parle-t-on ?
- > Quels enjeux pour les entreprises ?
- > Comment agir en anticipant les situations d'exclusion ?
- > Quelle démarche pérenne mettre en place ?

Inscription : https://zoom.us/webinar/register/WN_URMbTTJjQAiv-H40fiChYA

Près de 20% de la population serait concernée, notamment un nombre croissant de salariés. Les MCE recouvrent des pathologies très diverses : cancer, diabète, sclérose en plaques, maladies cardio-vasculaires, maladies psychiques, sida, etc. Les employeurs ne savent souvent pas comment réagir. L'enjeu est pourtant important : arriver à maintenir leurs salariés dans leur emploi. Présentation de la problématique et du kit MCE, réalisé dans le cadre du PRST3.

18 mai 2021, à 14h30

PRST Occitanie : la santé au travail en mouvement, des outils à votre disposition !

- > Qu'est-ce que le Plan Régional Santé Travail ?
- > Présentation des outils kits pratiques pour agir sur les différents risques identifiés comme majeurs (risque routier, amiante, maladie chronique évolutive, désinsertion professionnelle, etc.)
- > Temps d'échanges (questions - réponses)

Inscription : https://zoom.us/webinar/register/WN_piuPyun1TR-Y8BJiSe16IQ



9 septembre 2021, à 14h30

Prévention de l'usure professionnelle et handicap

Ce webinaire permettra de présenter le kit « vieillissement actif », réalisé dans le cadre du PRST3.

Le terme « vieillissement actif » désigne le fait d'aider les salariés seniors à rester aussi longtemps que possible dans leur travail en bonne santé. L'allongement de l'espérance de vie mais aussi de la durée de la carrière professionnelle font de cette problématique un enjeu majeur de demain.

Inscription : https://zoom.us/webinar/register/WN_RpebY_0ATou8mv3XK7y55A

Et aussi...

Les acteurs du PRST se mobilisent dans le cadre des Journées de la sécurité routière au travail qui se tiendront du 17 au 21 mai 2021 pour vous proposer un **webinaire « Risque Routier Professionnel » le 20 Mai 2021 de 10h00 à 11h30.**

L'objectif est d'**informer et de sensibiliser les entreprises sur la compréhension du risque routier (accidentologie et chiffres), l'évaluation du risque, les mesures de prévention et les ressources mobilisables.**

Dès la mi-avril toutes les informations de connexion seront à votre disposition sur le site du PRST : prst-occitanie.fr

C'est reparti pour un plan !

Le 4^e Plan Régional Santé Travail devrait être lancé à l'automne, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire mais aussi de la réforme de la santé au travail (actuellement en cours).

L'une des premières démarches sera d'aller à la rencontre des partenaires et des entreprises, dans 5 ou 6 départements cibles, en novembre et décembre 2021.

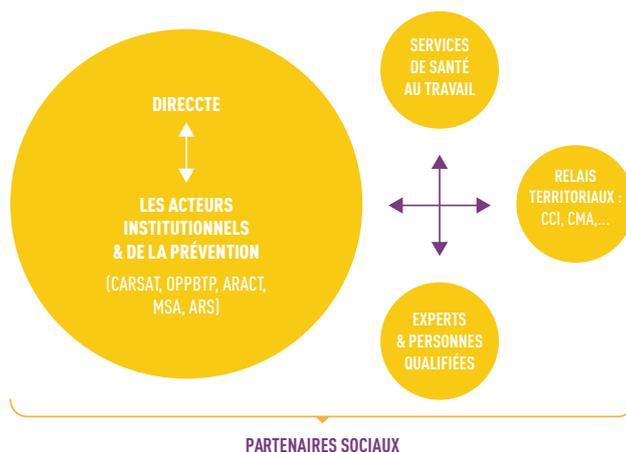
Au fait, le PRST : c'est quoi ?

Depuis 2004, tous les 5 ans, les pouvoirs publics fixent les grandes orientations liées à la santé au travail. L'enjeu : **améliorer la prévention des risques professionnels** en fédérant tous les acteurs concernés dans le monde de l'entreprise.

Ce plan est ensuite décliné, dans chaque région, en Plan Régional de Santé au Travail (PRST). En Occitanie, la DIRECCTE* s'était fixé comme ambition de faire de son 3^e PRST (2016-2020) :

- > un outil partenarial et fédérateur ;
- > un outil au service de la santé au travail, dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite entreprise.

Tous les acteurs de la santé au travail participent à ce plan régional : acteurs institutionnels et de la prévention, organisations professionnelles et syndicales, chambres consulaires, services de santé au travail ...



« L'objectif est d'unir nos forces pour proposer du concret aux entreprises : des actions, des webinaires, des outils, des méthodologies.

Il nous faut être le plus concret et opérationnel possible, notamment pour les employeurs des très petites entreprises ».

Virginie Nègre
référente PRST à la DREETS Occitanie

(* Depuis le 1^{er} avril 2021, la DIRECCTE s'appelle la DREETS, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, qui intègre dans son champ de compétences les politiques de la cohésion sociale, jusqu'alors portées par la direction régionale de la cohésion sociale (DRCS).

Les chiffres clés du PRST 3



PUBLICS VISÉS

170 000 entreprises en Occitanie
(dont les 3/4 sont des TPE-PME)

1,7 million de salariés en Occitanie



ACTEURS MOBILISÉS

28 pilotes et copilotes de groupe

+ de 200 réunions de travail réunissant
les acteurs de la prévention
et des institutionnels

+ de 300 acteurs présents (CCI, Services de
Santé au Travail, ARACT, etc.)



ACTIONS

**+ de 30 outils de prévention
réalisés**

diaporama pédagogique, kit pratique, plaquette
de sensibilisation, chiffres-clés, film...

**+ de 1 800 personnes sensibilisées
lors des manifestations**

(colloques, webinaires, ateliers) traitant de la conception
des lieux de travail, des risques psychosociaux,
du maintien dans l'emploi, du télétravail...

7 newsletters transmises aux entreprises

« La réelle plus-value a été d'être tous rassemblés »

Les partenaires sociaux (patronat et salariés) ont été au cœur de la dynamique du Plan Régional Santé Travail (PRST). Erick SORIA (CGT) et Jean-François LABAQUÈRE (MEDEF) se félicitent de ces quatre années d'échanges et de travail dans un but commun : la santé des salariés.

Quel a été le rôle de vos organisations au sein du PRST ?

Erick SORIA : Nous avons réellement pu co-construire les actions et la CGT a joué son rôle. En Occitanie, il y avait une volonté affirmée de l'Etat de nous associer, ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs. Nous avons également un « patronat intelligent », ouvert à la discussion. Notre approche a été pragmatique : si l'employé s'y retrouve, l'employeur aussi.

Jean-François LABAQUÈRE : En Occitanie, nous avons en effet la chance d'avoir un dialogue social constructif dans le cadre du PRST. Cela a été bénéfique dans la démarche car il n'y avait pas de blocage et la volonté commune d'avancer, avec l'appui facilitateur de la DIRECCTE. La réelle plus-value a été de rassembler autour d'une table toutes les personnes qui participent à la santé au travail, avec des points de vue différents et qui se voyaient jusqu'ici de manière décosue.

Quel bilan faites-vous de ce PRST3 maintenant qu'il est fini ?

Erick SORIA : Par rapport à la 2e édition, il y a eu une réelle montée en compétences. Les pilotes de chaque groupe de travail se

sont énormément investis, le travail fourni a été considérable et il y a des résultats à la fin !

Jean-François LABAQUÈRE : En tout il y a quand même eu 22 propositions d'actions, sous 3 axes-clés, elles-mêmes déclinées de façon très concrète et opérationnelle auprès des acteurs de terrain de la prévention. Il faut vraiment remercier tous ceux et celles qui ont participé : le PRST a été un véritable lieu de travail.

Qu'attendez-vous de la suite, et notamment du prochain Plan Régional Santé Travail ?

Erick SORIA : Dans ce PRST, on a introduit la notion intéressante d'évaluation pour mesurer les actions proposées et leur impact. Après, nous ne sommes pas encore allés assez sur le terrain à mon goût et n'avons pas assez pénétré les entreprises. Il va falloir aller plus loin au cœur du travail réel car il est anormal de se blesser au travail et encore plus d'y mourir. C'est tout le sens de la prévention primaire.

Jean-François LABAQUÈRE : Malheureusement l'année 2020 avec l'épidémie de Covid ne nous a pas permis d'aller jusqu'au bout de certaines actions. Mais ce PRST3 est un formidable tremplin pour le PRST4 ! Bien sûr, il nous faudra descendre plus au cœur des entreprises, même si c'est avant tout de la responsabilité des employeurs et le rôle des préventeurs de l'entreprise.



Jean-François LABAQUÈRE
Représentant patronat, MEDEF



Erick SORIA
Représentant salarié, CGT



«En Occitanie,
la santé
au travail
c'est l'affaire
de tous ! »



CONTACT PRESSE

Christine LEMOAL

christine.lemoal@dreets.gouv.fr
06.29.85.54.40



PLAN RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL

OCCITANIE
2016 - 2020

PRST-OCCITANIE.FR

#prst3occitanie